

ITA

BÜLTEN BULLETIN

INFO-TÜRK AJANSI
INFO-TÜRK AGENCY
AGENTSCHAP INFO-TÜRK
AGENCE INFO TÜRK
INFO-TÜRK AGENTUR

COLLECTIF TURC D'EDITION ET DE DIFFUSION
SQUARE CH.M.WISER, 13/2 - 1040 BRUXELLES
TEL: (32-2) 230 34 72 - DEPOT LEGAL 2198
COMPTE DE BANQUE: BBL 310-0148714-02

PERIODIQUE MENSUEL
5ème année - avril 1981
Français 54
Abonnement annuel
Benelux 350 FB
Etranger 400 FB

Reproduction de nos articles autorisée
avec la mention de la référence Info-Türk

BRISONS LES CHAINES DU 1er MAI

BRUXELLES (ITA) - Dans un communiqué, le Comité belge de défense des droits de l'Homme en Turquie, qui regroupe des personnalités politiques et syndicales, représentatives des grands courants de l'opinion publique belge, attire l'attention sur le fait que le 18 mars, la junte militaire au pouvoir en Turquie a supprimé le 1er mai de la liste des jours fériés.

Le Comité rappelle que le régime sous lequel vit la Turquie depuis le 12 septembre 1980 a banni toutes les libertés politiques et syndicales, les droits fondamentaux de l'Homme et ce, en violation totale de la convention européenne des droits de l'homme dont la Turquie est signataire.

D'autre part, Le Comité d'Europe de l'Union pour la Démocratie en Turquie a publié à cette occasion le communiqué suivant:

"Nos frères de classe en Turquie, sous la botte de la dictature militaire fasciste, seront contraint à ne célébrer le 1er mai que devant leurs ateliers, dans les mines, aux chantiers... Interdit d'être célébré en tant que "fête ouvrière" déjà depuis le début de la république, le 1er mai, devenu ainsi "fête du printemps", n'est même plus "fête du printemps" par la décision de la junte fasciste, et par conséquent n'est plus un jour férié. Comme si cela ne suffisait pas de suspendre les droits de convention collective



et de grève, pour pouvoir augmenter encore plus la plus-value, la junte qui a commencé à voler les jours de repos des ouvriers, projette même de transformer les samedis en jour de travail...

"Mais à côté des millions forcés à reprendre le travail sous la menace de baionnette, il y a aussi des travailleurs qui ne pourront pas travailler ce 1er mai: Le président et les dirigeants du DISK, Confédération des Syndicats Progressistes, fermée dès le 1er jour du coup d'état, sont dans des cachots et sont torturés pour avoir célébré le 1er mai dans les années précédentes... Les centaines de milliers de travailleurs, licenciés sans indemnité par un simple ordre des commandants de la loi martiale, passeront un 1er mai dans la famine et sans aucune sécurité sociale... Et enfin, 20% des travailleurs de Turquie sont chômeurs, victimes des politiques économiques imposées par le FMI et la Banque Mondiale... Plus de 8 millions de travailleurs sont proies au sous-emploi...

"Mais malgré toutes les répressions, la classe ouvrière de Turquie célébrera le 1er mai partout où elle pourra, dans son cœur s'il n'y a aucune place. Les rats de la junte envahissent toutes les places, entrent partout. Mais ils ne peuvent arracher aux hommes les pensées de leur cerveau ou l'enthousiasme de leurs cœurs. Le 1er mai est célébré en Turquie dans le cœur des millions...

"C'est le moment de manifester notre solidarité avec ces millions, avec les travailleurs qui, en Turquie, au Chili, au Pakistan, en El Salvador luttent vaillamment contre la tyrannie du fascisme et du chauvinisme!"

Notes sur la violation des droits de l'Homme en Turquie

I. LE PLAN POLITIQUE

Dès le premier jour, le parlement a été dissout, la constitution suspendue, les partis politiques interdits d'activités, ainsi que les syndicats et toutes les organisations de masse.

Tous les parlementaires, politiciens, journalistes, écrivains, dirigeants de syndicats et d'organisations démocratiques ont été arrêtés. Une majorité d'entre eux a été relâchée dans les jours qui suivent. Cependant nombre d'entre eux sont toujours emprisonnés, et spécialement les dirigeants de la DISK.

Les principaux dirigeants politiques du pays, Ecevit et Demirel n'auront plus le droit de faire de la politique. Même Ecevit est interdit de voyager à l'étranger par la junte.

Des partis socialistes comme le Parti Ouvrier de Turquie (TIP), le Parti Socialiste Ouvrier de Turquie (TSIP) et le Parti Communiste de Turquie (TKP) sont aussi interdits et les dirigeants sont poursuivis.

Le parti pro-islamique de N. Erbakan est l'une des cibles principales. Tous les dirigeants dont Erbakan ont été arrêtés et sont toujours en prison.

Des organisations de masse progressistes comme le TOB-DER (Association des enseignants), le TİM-DER (Association des fonctionnaires), le TÛTED (organisation des éléments techniques), le TÛMAS (association des assistants d'université), le TÛS-DER (Association des travailleurs du secteur de santé publique), le POL-DER (Association des policiers) sont également pourchassés, les dirigeants en prison, les membres inquiétés. Toutes les organisations de jeunesse, les cercles étudiants sont aussi fermés.

Même des organisations professionnelles comme l'Ordre des avocats, le Corps médical, le corps des pharmaciens, sont pris à parti par les journaux proches de la junte, bien qu'elles ne soient pas encore attaquées officiellement.

II. LE PLAN JURIDIQUE

Le bâtiment colossal de la Grande Assemblée Nationale de Turquie, abritant habituellement plus de 600 parlementaires élus venant des quatre coins du pays, est occupé maintenant par 5 généraux.

Le gouvernement fantoche de l'amiral en retraite Bulent Ulusu se charge de soumettre des propositions de loi au parlement à 5 hommes du général Evren qui après débat (!) promulge la loi en la modifiant si nécessaire. En fait par un premier décret, il a été convenu que tout décret de la junte aurait pouvoir constitutionnel, qu'il ne pourrait être contesté devant la Cour Constitutionnelle (organe suprême du juridique). /.

Des lois rappelant tristement et étrangement celles de Hitler, Mussolini, Franco ou Pinochet sont promulguées les unes après les autres. Citons pour exemple la Loi de Cas Extraordinaire, donnant des pouvoirs démesurés aux préfets. Si on pense que presque tous les préfets ont été remplacés par des militaires en retraite, on peut facilement comprendre que même en cas de fin de la loi martiale, en fait seul la forme aurait changée...

L'Etat est militarisé à une vitesse affolante. Toutes les postes clefs de l'administration sont occupées par des militaires en retraite.

Le Code Pénal est modifié, les fameux articles 141-142, portant sur le "délit de propagande communiste" et empruntés à celui de Mussolini, sont élargis et les peines prévues alourdies.

Des tribunaux d'exception sont préparés en vue d'aider les tribunaux militaires surchargés.

Tous les droits démocratiques seront réduits à néant avec les nouvelles réglementations et restrictions qui sont apportées sur l'utilisation de ces droits, par les lois sur les syndicats, les associations et les manifestations.

III. LA CENSURE

La presse est censurée, la télévision et la radio ne sont plus que l'instrument de propagande de la junte. Dès le premier jour, tous les quotidiens progressistes ont été suspendus. Le seul quotidien de gauche restant (les autres ayant été déjà interdits par les autorités militaires avant le coup d'état) Cumhuriyet qui n'avait pourtant jamais attaqué ouvertement la junte a été interdit plusieurs fois pour être autorisé à nouveau sous le poids d'une menace constante et d'une auto-censure effroyable.

La plupart des revues et périodiques de gauche ayant été interdits auparavant il ne restait plus qu'à interdire les survivants, et cela a été immédiatement exécuté... Même le périodique d'Ecevit, Arayis a été censuré.

Les intellectuels, contrairement à ce que l'on affirme dans les médias européens, sont sous une menace constante: Citons pour exemple le traducteur Ozansu, condamné à 6 ans de prison pour avoir traduit un livre. Citons aussi les journalistes emprisonnés ou condamnés: İlhami Soysal, Salim Bayar, Erol Türeğün, Ergin Ünal, Süheyla Taşçılar, Bülent Erandaç, Seçkin Türesay, Emil Galip Sandalcı, Yaşar Miraç, Necmi Onur, Lütfü Oflaz, Salih Aydoğan, Tamer Kayaş, Ahmet Taştan, Yusuf Hasan Çebi, Muzaffer Erdost...

Le ballet de Nazım Hikmet est interdit, les pièces de théâtre et les films censurés...

Le président de l'Académie des sciences économiques d'Adana et 9 de ses enseignants (2 doyens de faculté et 4 professeurs) arrêtés pour ne pas avoir chassé les étudiants d'extrême gauche de l'académie.

Avec les nouvelles réglementations et lois, les universités de Turquie ont été placées sous le contrôle académique et administratif du pouvoir politique.

La radio-télévision est dirigée par les militaires en retraite.

IV. LA TERREUR D'ETAT

Actuellement plus de 100.000 personnes sont sous les verrous.

Les chiffres incohérents sur le nombre réel d'arrestations, fournis par différentes autorités nous laisse supposer que le chiffre est plus élevé.

La détention en garde à vue étant de 90 jours, il est impossible de se faire une idée sur les "crimes" dont sont coupables ces prisonniers. D'après un communiqué du commandant de l'état de siège sur les 29.995 arrestations depuis le coup d'état jusqu'au 28 décembre 1980 il se trouve 3,152 militants d'extrême gauche et 827 d'extrême-droite. On se demande quels les 26.016 restants.

Le couvre feu décrété persiste toujours, après 6 mois, même s'il ne porte plus que sur la nuit.

En dehors des arrestations massives, des "nouvelles cellules de terroristes" découvertes chaque jour! Sous prétexte de lutte contre l'anarchie des centaines de jeunes militants et souvent même de simples passants, sont abattus dans les rues par les forces de l'ordre qui ont reçu l'autorisation de tirer à vue sans sommation sur les "suspects"... Tirez d'abord, demandez ensuite... D'après les chiffres officiels, depuis le 12 septembre jusqu'au 24 mars 1981, 377 personnes sont assassinées. Le chiffre des disparus atteint des proportions alarmantes.

Sous prétexte de lutte contre le séparatisme, les patriotes et démocrates Kurdes sont assassinés, emprisonnés, torturés... des villages entiers de Kurdes sont même bombardés...

La peine capitale est de nouveau appliquée après 8 années d'inter-
ruption. Quatre jeunes militants (3 gauche et 1 droite) ont été pendus dans les premiers temps. Plus de 600 activistes sont déjà jugés devant les tribunaux militaires sous la menace de peine capitale. Sept condamnations à mort ont été déjà ratifiées par la Cour de Cassation militaire et attendent la décision de la junte.

V. LA TORTURE

La torture est appliquée sur une très large échelle dans tout le pays. Des dizaines de cas de mort sous la torture sont déjà connus de l'opinion européenne. Ilhan Erdost, éditeur de gauche, assassiné par les militaires sous la torture. Les autres exemples: le syndicaliste Ahmet Feyzioglu, l'activiste de gauche Ahmet Karlangaç, Rafet Demir, Zeynel Abidin Coylan, Şadan Gazeteci, Hasan Özmen, Bekir Bağ, İbrahim Ekşi, Mehmet Baydaş, Ercan Koca, Ali İnan, Mehmet Cizreli, Ali Altıok, Sirri Çopur.

Dans cette année:

L'activiste de gauche Osman Taştekin (le 14 mars 1981 - Kayseri), le dentiste Abdullah Peksoylu (le 16 mars 1981 - Adıyaman), Mehmet Ali Kılıç (le 12 février 1981 - Ankara), Şahin Dokuyucu (le 18 mars 1981 - Ankara). Ils sont tous morts sous la torture.

La junte déclare être très vigilante sur ces "quelques cas isolés ne pouvant en aucun cas être considérés comme une pratique générale"... d'ailleurs "des enquêtes officielles ont été ouvertes contre ces quelques tortionnaires".

Comme l'a précisé Mme Behice Boran, présidente du Parti Ouvrier de Turquie, dans sa lettre adressée au Conseil de l'Europe, ces enquêtes ne portent que sur quelques cas connus et exclusivement sur les morts survenues pendant la torture... Or comme on le sait, la mort n'est qu'un "accident de la torture" et les milliers de cas de tortures non-mortelles restent sous silence. D'ailleurs la plupart de ces "enquêtes" se soldent par un non-lieu...

VI. LA RÉPRESSION CONTRE LES OPPOSANTS À L'ÉTRANGER

Extrêmement ennuyée par les voix discordantes des démocrates de Turquie à l'étranger et de la réaction des milieux démocratiques européens, la junte a mis sur pieds toute une série de mesures contre "ces traîtres dépourvus du noble sang turc" d'après l'expression du général Kenan Evren lui-même, chef de la junte...

Tout d'abord, "ceux qui agissent contre la sûreté de l'état (=la junte) à l'étranger" seront sommés de rentrer au pays pour se rendre aux autorités militaires dans un délai d'un mois. Sinon, ils seront radiés de la nationalité turque et leurs biens seront confisqués...

Cette mesure a tout d'abord été appliquée à Mme Behice Boran, présidente du Parti Ouvrier de Turquie, condamnée à 8 ans et 9 mois de prison pour avoir fait de la "propagande communiste" lors de ses discours électoraux à la TV, et à Gultekin Gazioglu, président du TOB-DEM (Association des enseignants). Puis ont suivis des artistes démocrates comme Melike Demirag (vedette du film "Troupeau" et chanteuse engagée), Şanar Yurdatapan (son mari est compositeur) et leur bébé de 3 mois, et plus de 350 personnes jusqu'à aujourd'hui.

Cette mesure s'applique aussi à ceux qui sont recherchés en Turquie et sont présumés "être à l'étranger".

CONCLUSION:

Comme l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe a constaté fin janvier 1981, "les principes démocratiques ne sont pas actuellement appliqués en Turquie et les droits de l'Homme indiqués dans la Convention Européenne ne sont pas respectés par la junte militaire".

LA CISL ACCUSE LA JUNTEE MILITAIRE TURQUE DE VIOLER LES DROITS SYNDICAUX

BRUXELLES (ITA) - Les dirigeants militaires de la Turquie ont peut-être atteint leur objectif immédiat de mettre fin à la violence dans les rues, mais cela s'est fait au prix d'une suppression tout à fait inacceptable des droits humains et syndicaux... C'est la conclusion de la mission envoyée en Turquie du 6 au 10 avril 1981 par la Confédération internationale des Syndicats libres. La mission, qui était dirigée par le Secrétaire général de la CISL, Otto Kersten, soumettra un rapport détaillé à la prochaine session du Comité exécutif de la Confédération internationale au début du mois de juillet.

"La négociation collective n'est plus possible en Turquie", a déclaré Kersten. "Les salaires sont fixés par le Conseil suprême d'arbitrage où les travailleurs sont de toute manière représentés de façon inadéquate. En fait, suite aux décisions du Conseil, en 1981 les salaires restent bien à la traîne de l'inflation, même si cette dernière s'est ralentie. Des syndicats légalement constitués, y compris la Confédération DISK et ses affiliés, ont également été suspendus et les autorités judiciaires ont envoyé des dits 'curateurs' pour régler leurs affaires. Pratiquement tous les dirigeants de DISK sont en prison en attendant de comparaître en justice pour des chefs d'accusation vagues et très généraux. Il n'y a aucune accusation spécifique. Les parents et les avocats ne peuvent visiter les prisonniers qu'une fois tous les quinze jours et même alors dans des conditions telles qu'il est impossible pour les avocats de préparer adéquatement leur défense. Il y a une soixantaine de prisonniers dans chaque parloir et ils sont séparés des visiteurs par deux rangées de barbelés et doivent crier pour se faire entendre.

"La torture n'est pas infligée systématiquement en vertu d'une politique arrêtée, mais la mission a entendu des rapports convaincants de maltraitements graves qui ne laissent pas de traces physiques. Un exemple est le traitement infligé au Président de DISK, Abdullah Bastürk, à qui on a bandé les yeux et qu'on a maintenu ligoté sur une chaise pendant cinq jours d'interrogatoire, est-il dit. La détention peut maintenant être prolongée jusqu'à 90 jours sans raison spécifique. De plus, a dit Kersten, on a inventé de nouvelles astuces légales pour pouvoir prolonger cette période presque indéfiniment.

"Certaines fonctionnaires des syndicats ont été licenciés par les 'curateurs' et la rémunération de tous les syndicalistes emprisonnés a été arrêtée. Les familles sont donc sans ressources mais toute tentative de secours solidaire à l'intérieur du pays est bloquée par les autorités sous prétexte que de tels secours constituent un soutien à des organisations illégales. La CISL va donc chercher par quelle voie elle pourrait aider les familles concernées.

"De l'avis de la CISL, a souligné Kersten, il n'y a aucune raison valable de suspendre les syndicats, y compris DISK et ses affiliés. Cette mesure, ainsi que l'emprisonnement des syndicalistes, constitue une violation grave des droits syndicaux. La mission recommande que la CISL dépose une plainte officielle contre les autorités turques auprès de l'OIT.

"La mission en Turquie a rencontré, entre autres, le Premier ministre Bülent Ulusu, le secrétaire générale du Conseil national de sécurité H. Saltik et le ministre du Travail Turhan Esener. Elle a insisté auprès de tous les dirigeants qu'elle a rencontrés sur la nécessité d'un retour rapide à la démocratie et au respect des libertés syndicales.

"Du côté syndical, les membres de la mission ont rencontré les responsables de l'affiliée turque de la CISL, Türk-İş, ainsi que de quatre de ses syndicats affiliés et d'un syndicat affilié de la DISK. Ils ont également parlé avec les représentants légitimes de DISK qui ont insisté sur le fait que la CISL aiderait à un retour à la démocratie en maintenant ses liens actuels avec la Turquie. Les membres de la mission ont en outre rencontré des familles de syndicalistes emprisonnés et un dirigeant de DISK qui a été libéré. ./.

"Lors de leurs discussions avec le Président et le Comité directeur de Türk-İş, la mission a souligné une fois de plus l'inquiétude exprimée par le Comité exécutif de la CISL devant le fait qu'un responsable de la Türk-İş "occupe un poste au sein d'un gouvernement établi par les militaires". La mission a pu constater que les camarades de Türk-İş sont conscients de la nécessité de prendre d'urgence des mesures à ce propos s'ils veulent chasser l'impression que Türk-İş pourrait obtempérer aux ordres d'un gouvernement non-démocratique. En même temps, il est reconnu que Türk-İş et ses syndicats affiliés travaillent également sous des restrictions sévères imposées par les dirigeants actuels du pays.

"Bien qu'il y ait une pression au niveau le plus élevé pour permettre à la mission de visiter les syndicalistes emprisonnés, la mission s'est vu opposer des objections juridiques. Le gouvernement s'est déclaré dans l'impossibilité de s'ingérer dans des règlements judiciaires."

AMNESTY INTERNATIONAL: DES MORTS SOUS LA TORTURE EN TURQUIE

BRUXELLES (ITA) - La section francophone d'Amnesty International en Belgique a publié un communiqué sur des morts sous la torture en Turquie. Selon ce communiqué, Amnesty International possède les noms de 20 personnes qui sont mortes durant leur détention, ceci depuis le coup d'état militaire du 12 septembre 1980.

Le 23 mars 1981, le journal Cumhuriyet rapporta la nouvelle de la mort de Sahin Dokuyucu, arrêté depuis le 15 mars dernier. Il aurait fait une chute du 5ème ou 6ème étage de l'immeuble dans lequel se trouve le quartier général de la police d'Ankara. Le 25 mars 1981, le même journal fait état d'une nouvelle mort en détention survenue le 12 février à Ankara. Il s'agit de Mehmet Ali Kiliç décédé dans un hôpital.

Amnesty International possède aussi les noms de 22 personnes torturées à Denizli, parmi elles une femme de 62 ans, Havva Bagislanis, qui aurait été torturée à l'électricité. Un étudiant de 19 ans, Bulent Acimaz, aurait également été torturé après son arrestation le 12 ou le 13 mars à Izmir.

P A R O L E D E S O L D A T

ANKARA 17 MARS (AFP) - Mustafa Kemal Camkiran, membre du comité central du Parti des Ouvriers et des Paysans de Turquie (TIKP), a été arrêté à l'aéroport d'Ankara, mardi, dès sa descente de l'avion qui le ramenait d'Allemagne fédérale.

Camkiran, qui était réfugié en RFA depuis le coup d'état militaire de septembre 1980, est le premier des 275 réfugiés Turcs rappelés nommément par Ankara, à retourner en Turquie et à se rendre aux autorités.

Camkiran a expliqué qu'il entendait souligner par sa décision les efforts positifs entrepris dans son pays en vue d'un retour à une démocratie parlementaire. Le premier Ministre turc, H. Uluşu, a déclaré samedi que tous ceux qui "n'ont pas trahi le pays" pouvaient être "sûrs de leur bon droit" et n'avaient "pas à craindre une confrontation avec les juges Turcs honnêtes et indépendants."

o o o

ANKARA 19 MARS (AFP) - Mustafa Kemal Camkiran, membre du comité central du Parti Ouvrier Paysan de Turquie (TIKP), a été "roué de coups" à son arrivée à la prison d'Ankara, ont affirmé ses avocats, İM Ugur Uzer et Nusret Senem. Ils ont déclaré avoir constaté, mardi, de nombreuses ecchymoses sur ses mains et son corps.

LA REPRESSION NATIONALE AU KURDISTAN DE TURQUIE

BRUXELLES (ITA) - Cette année encore le NEMROZ (la fête nationale des Kurdes) est célébré sous de rudes conditions. Le peuple Kurde est forcé à lutter sur trois fronts, d'un côté contra la dictature militaire fasciste en Turquie, d'un autre côté contre le chauvinisme de Baath en Iraq et enfin contre la répression nationale, accrue de jour en jour en Iran.

Ces répressions sont en fait un résultat naturel de la politique de "diviser pour régner", que l'impérialisme applique cyniquement depuis des années à l'échelle du Moyen-Orient. Les monopoles, niant le droit des peuples à l'autodétermination, parcellant la carte du Moyen-Orient à coup de compas et de règle, suivant leurs propres intérêts, ont depuis le début du siècle désagrégé le Kurdistan en divers morceaux sur le plan politique. Ils ont condamné chaque morceau du Kurdistan à vivre sous des formes d'état qui ne sont pas fondées sur l'union volontaire des peuples, et à succomber aux pratiques assimilatrices, répressives et chauvines des classes dirigeantes qui détiennent le pouvoir dans ces états.

La situation du peuple Kurde en Turquie est encore plus difficile.

Pendant les années de la guerre d'indépendance contre l'impérialisme, le peuple Kurde qui a lutté coude à coude au sein des masses ouvrières et paysannes de Turquie, a connu l'une des plus grandes trahisons de l'histoire contemporaine à Lausanne, puisque même des minorités moins nombreuses ont obtenu, avec le traité conclu en 1923, au moins une autonomie sur le plan culturel, religieux et social, le peuple Kurde a été privé du droit de dire "Je suis Kurde", du droit de lire et d'écrire dans sa langue, c'est à dire le Kurde et de s'organiser suivant ses particularités nationales.

Avant la révolution, Lénine qualifiait la Russie comme étant "une prison des peuples". Malheureusement, cette qualification est très exactement valable aussi pour la Turquie d'aujourd'hui. La République de Turquie dès sa création s'est transformée en une "prison des peuples".

Le fait qu'avec le traité de Lausanne les minorités non-musulmanes, c'est-à-dire les Arméniens, les Grecs, les Juifs ont obtenu certains droits limités qui n'ont même pas été accordés au peuple Kurde, ne change rien à cette vérité. Bien que les grands capitalistes non-musulmans qui siègent aux postes clefs de la grande bourgeoisie de Turquie ont eu et ont toujours certains privilèges, les couches ouvrières, artisannes et petites commerçantes de ces peuples non-musulmans, ont été forcées de quitter la Turquie, la patrie où ils sont nés et où ils ont grandi, surtout après l'escalade de la répression nationale suite aux événements des 6-7 septembre en 1955. A cause de ces répressions nationales, la population totale de ces minorités non-musulmanes est tombée au dessous de 100.000.

Même au sein de la population musulmane, des répressions semblables ont lieu. Les musulmans alévites, qui composent une partie importante de la population, subissent toujours les répressions et massacres.

Mais, pour le peuple Kurde, pour la nation Kurde, la situation est tout autre.

Sur l'unité territoriale du Kurdistan de Turquie, uni par un lien de langue, de culture et d'unité économique, vit un peuple Kurde, une nationalité Kurde, forte de plus de 10 millions d'habitants.

Après la victoire militaire contre les forces impérialistes en 1922, l'alliance entre la jeune bourgeoisie Turque et les grands propriétaires terriens qui ont accapré le pouvoir politique en éliminant la classe ouvrière, la paysannerie et le peuple Kurde et, de toute l'histoire de la république, ont mené de pair la répression de classe et la répression nationale.

Alors que les organisations politiques et syndicales de la classe ouvrière étaient interdites, la campagne de répression contre le peuple Kurde était transformée en massacres organisés sous le nom de "suppression d'émutes".

Le chauvinisme de la bourgeoisie Turque montante allait jusqu'à qualifier la race Turque de "race supérieure, à l'origine de toutes les races" et à appeler le peuple Kurde de "Turcs montagnards".

Avec les libertés relatives des années 60, parallèlement à l'organisation de la classe ouvrière sur le plan politique et syndical, la situation spéciale du Kurdistan de Turquie, le problème des droits démocratiques et nationaux du peuple Kurde ont pu prendre leur place à l'ordre du jour des discussions politiques. Les couches conscientes de la nationalité Kurde ont pu, après une absence de plus d'un demi-siècle, s'organiser ne serait-ce que sur le plan culturel, et cela en prenant le risque d'endurer de lourdes peines de prison.

Et enfin, pour la première fois dans l'histoire de la république de Turquie, il était déclaré par les résolutions du 4ème congrès du Parti Ouvrier de Turquie en 1970 que "la raison pour laquelle la région habitée par le peuple Kurde était plus arriérée que les autres régions de Turquie, était en dehors de la règle de développement inégal du capitalisme, le résultat de la politique socio-économique que les classes dirigeantes ont établie en tenant compte du fait que ces régions étaient habitées par le peuple Kurde."

Dans la période de répression semi-militaire du 12 mars 1971, la cible de l'impérialisme et de ses collaborateurs a encore une fois été le mouvement de la classe ouvrière et le mouvement national démocratique Kurde. Le Parti Ouvrier de Turquie a été interdit pour avoir défendu les droits du peuple Kurde, ses dirigeants ont été condamnés à 15 ans de prison pour avoir voulu installer la dictature de la classe ouvrière. Une autre organisation dissoute et dont les dirigeants ont été condamnés à de lourdes peines de prison a été les Foyers de Culture Progressiste de l'Est (DDKO).

Après le coup d'état militaire fasciste du 12 septembre le même scénario est en place. Avec les manoeuvres militaires de "Gendarme Volant", la répétition générale de la répression nationale avait été déjà faite. Avec la proclamation de la loi martiale, la répression nationale s'est étendue sur tout le pays avec toute sa férocité. Les villages Kurdes sont bombardés, les arrestations massives se poursuivent, les fiers enfants du peuple Kurde sont soit assassinés, soit enfermés dans des cachots.

Sur le plan militaire avec la conclusion de l'Accord de Coopération à la Défense (SIA) avec les Etats-Unis et sur le plan économique avec la décision du 24 janvier (1980) imposée par le FMI, l'escalade impérialiste connaît un nouveau bond. Le coup d'état militaire est un pas décisif pour institutionaliser un état fasciste en Turquie.

Maintenant l'état est dirigé officiellement par l'idéologie fasciste. Le chef de la junte Evren fait du chauvinisme, du racisme des plus vulgaires en traitant les démocrates de Turquie qui luttent à l'étranger pour la démocratie: "de traîtres dépourvus du noble sang Turc." Nous apprenons par les dernières nouvelles que soit disant pour empêcher la contrebande aux frontières d'Irak, d'Iran et de Syrie, un cordon de sécurité de 10 km. de profondeur est en train d'être installé.

L'état major de l'Armée ordonne au commandant de l'état de siège de Hatay de faire des plans pour installer les Arabes de Hatay dans la région de Mer Noire, sous prétexte d'une éventuelle insurrection de ceux-ci. Tout juste 10 jours après que l'Opération AKKO est menée.

Les généraux de la junte parlent dans leurs conversations intimes avec les journalistes de la possibilité de l'annexion des régions Kerkük et Musul par la Turquie en cas de désordre dans le proche-orient. Les éditorialistes de droite réclament ouvertement des droits sur ces régions.